

Elémentaire Jean Carcy  
77850 HERICY

Procès-verbal du Conseil d'école  
Année scolaire 2020 / 2021

Tél 01 64 23 88 50 Fax Courriel Ce.0770165l @ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle x <input checked="" type="checkbox"/> <b>Elémentaire</b> <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre x <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b> Le 18/06/2021 De 18H15 à 19H56
Directeur :	<b>Morel Jean-Charles</b>		
IEN SEINE ET LOING	<b>Beaulaton Christine</b>		
Enseignant(e)s de l'école	<b>Verjus Pascale Soja Stéphanie Lamare Claire Morel Jean-Charles</b>		
Membres du RASED			
DDEN			
Parents élus	<b>Collet-Chauffour Lucie Bray Delphine. Le Meur Elodie Coutisson David</b>		
Le maire ou son représentant	<b>Torres Yannick</b>		
Conseiller municipal	<b>Coppe Pascaline, adjointe aux affaires scolaires.</b>		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Absent(es)</b> <b>Terriac Isabelle</b> <b>( DDEN)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <b>Liatard Corinne ( enseignante ).</b> <b>Mazzola-Beaufort Adeline ( ALPEH )</b>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

Président de séance : <b>Morel Jean-Charles</b>	Secrétaire de séance : <b>Bray Delphine</b>
--	--

## ORDRE DU JOUR

### POINTS CONSEIL DES MAITRES :

- / Effectifs et structure pour la rentrée scolaire prochaine ( **sur 5 classes** ).\*\*
- / Point financier des ventes de photos + objets personnalisés.\*\*
- / Animations et sorties pour ce trimestre.\*\*
- / Affectation des futurs 6° + choix des langues et section sportive.\*\*
- / Stage de réussite été 2021.\*\*
- / Interventions du policier municipal dans les 5 classes.\*\*

### Questions à la mairie :

- / Budget précis ( fournitures scolaires + crédits sorties ) alloué aux classes, suite à l'entrevue du 25 mai avec monsieur le Maire.\*\*

### Points ALPEH :

- / Moyens de communication pour favoriser les liens parents-enseignants.
- / Point sur les différentes interventions extérieures et autres projets depuis le second conseil d'école ( cicadelle, contes, sensibilisation au handicap, collecte alimentaire, policier municipal, escape game ...).\*\*
- / Effectifs pour 2021/2022.\*\*
- / Ouverture conditionnelle d'une 6° classe. Quelle salle libérée ? TBI ?
- / Stage de réussite été 2021.
- / Point sur les futurs collégiens : réunion de liaison directeur-principal, visite du collège.\*\*
- / Intervenant(e) extérieur(e) pour la rentrée prochaine : musique, anglais, sport ? Décision ? Répartition par classe ?
- / Point sur les ventes d'objets personnalisés.\*\*
- / Spectacle ? Kermesse ?

### Questions à la mairie :

- / Budget alloué pour l'école, par élève, par classe.\*\*
- / Point sur les travaux : TBI si ouverture d'une classe ? Ampoules d'avance pour les TBI dans chaque classe ?

### \*\*Points communs.

### Compte-rendu de la séance de travail.

#### 1/ Effectifs et structure pour la rentrée scolaire prochaine (point école et ALPEH)

L'équipe pédagogique s'est pour l'instant basée sur la constitution de 5 classes que le directeur a soumises à Mme Beaulaton. 136 élèves sont inscrits à ce jour pour la rentrée prochaine compte-tenu des arrivées sur Héricy et des radiations connues à ce jour par la mairie et l'école.

### **Il est pour l'instant noté :**

26 CP avec Mme Verjus, 5 CP et 25 CE1 avec Mme Liatard, 29 CE2 avec Mme Soja, 25 CM1 avec Mme Lamare, 5 CM1 et 21 CM2 avec M Morel.

M Morel aura une décharge comme d'habitude sur une journée, le nom de l'enseignant/enseignante est inconnu à ce jour.

Mme Beaulaton précise qu'il y a deux concours pour les nouveaux enseignants qui ont lieu à des moments distincts d'où la décision plus tardive au niveau de la nomination de poste. Elle indique que cette personne sera deux jours en classe (un jour sur Héricy et un autre jour dans une autre école) et deux jours en formation.

Il est envisagé une ouverture conditionnelle si le nombre d'enfants inscrits augmente. Dans ce cas, l'équipe pédagogique privilégierait la création d'une classe de 15 CP et une autre classe de 16 CP. Les autres classes resteraient inchangées.

Mme Beaulaton précise que dans notre circonscription, il y a une mobilité importante de la population et que son rôle est d'ajuster les postes au plus près des besoins de chaque école selon ce critère et d'envisager les possibles en trouvant un équilibre dans tout le département.

Il y aura donc un comptage des élèves **présents ou excusés** le jour de la rentrée scolaire et constat de la nécessité ou non d'une ouverture de classe. Si ouverture, il faudra compter à partir du 2 septembre, trois ou quatre jours avant que le changement de structure de classe soit effectif d'où un réajustement tant au niveau de tous les enseignants qu'au niveau des élèves. Le nouvel enseignant qui arriverait serait soit issue du premier mouvement soit du deuxième mouvement et serait soit titulaire de circonscription soit brigade. Mme Beaulaton précise que les affectations des enseignants tiennent compte de la proximité géographique ainsi que sur le fait de limiter le nombre de niveaux scolaires en charge.

Toutefois, dès maintenant et jusqu'à la rentrée scolaire, l'évolution des chiffres d'élèves inscrits en école élémentaire sera donnée au fur et à mesure tant au niveau de la mairie qu'au niveau de la direction et remontée à l'inspection. M Morel précise par exemple que cette semaine il y a eu une inscription mercredi et une information de départ pour un élève scolarisé en CM2 en septembre prochain.

En cas d'ouverture de classe, cette 6<sup>o</sup> classe, à la demande de monsieur le Maire, serait installée dans la classe côté Clos ( bâtiment neuf ), face à celle de madame Soja.

### **2/Moyen de communication pour favoriser les liens parents-enseignants (point ALPEH)**

L'ALPEH fait remonter le questionnement de certains parents sur le chronométrage de certains exercices en classe, précisant qu'il a été rappelé aux parents de ne pas hésiter à se rapprocher de l'enseignant d'accueil pour avoir de plus amples informations. Les enseignants précisent qu'effectivement certaines épreuves des évaluations nationales sont chronométrées, de même que la vitesse de lecture pour évaluer la fluence de l'élève et son évolution.

De même, l'ALPEH indique que des parents s'interrogent également sur la création de groupes de niveau au sein de la classe. Ces groupes permettent aux enfants d'évoluer à leur rythme en prenant compte de leurs besoins.

Mme Beaulaton intervient en précisant qu'il est de bon augure d'effectuer une sorte de foire aux questions à destination des parents avant chaque conseil de classe afin de pouvoir leur répondre au plus juste.

**3/Budget précis** alloué à l'école, par classe et par élève comprenant notamment les fournitures scolaires et les crédits sorties à la suite de l'entrevue avec M le Maire le 25 mai. (Point ALPEH et école)

Monsieur le Maire distribue à ce propos un tableau récapitulatif des différents budgets et qui sera aussi annexé au compte-rendu du conseil d'école.

### **Voici quelques informations à ce propos :**

- Auparavant 40€ étaient alloués par élève, dorénavant ce sera 30€ par élève et 10€ à la charge de l'adjointe aux affaires scolaires.
- 350€ par classe.
- 100€ à la direction

- 1200€ de subvention
- La mairie paye également les locations pour les lignes d'eau à la piscine ainsi que les transports scolaires.
- Un budget exceptionnel est utilisé pour les voyages scolaires.
- Le transport est organisé par classe.

En plus, la mairie précise qu'il y aura une participation supplémentaire pour les sorties si celles-ci dépassent les 1190€ (ex d'une classe de 28 élèves :  $28 \times 30 + 350 = 1190$  €) alloué à la coopérative de classe avec présentation d'un justificatif.

Chaque sortie et projet devra faire l'objet de validation de la part de la mairie qui demande à l'équipe enseignante de lui transmettre d'ores et déjà ses souhaits pour la rentrée prochaine. De même, un tableau trimestriel des dépenses effectuées devra être remis à la mairie.

Mme Verjus indique que l'école aurait également besoin du double de la facture par rapport au manuel scolaire pour leur permettre de connaître le montant actualisé de leurs dépenses (le prix de certains manuels n'étant pas indiqué lors de la commande, il est donc impossible pour les enseignants de savoir combien ils ont dépensé).

#### **4/Intervenant extérieur**

La mairie s'engage à proposer un intervenant d'octobre à juin du CP au CM2. Les enseignants expliquent qu'ils sont compétents pour faire de l'anglais et que leur demande porte surtout sur la musique ou le sport.

Un questionnaire à titre consultatif a été diffusé par l'ALPEH aux familles héricéennes afin de connaître leur opinion à ce propos sur demande de la mairie. Le résultat n'est pas suffisamment représentatif compte-tenu des retours obtenus.

Mme Beaulaton explicite le fait qu'une proposition peut être faite des deux côtés mais que l'équipe pédagogique sera décisionnaire après vérification de la recevabilité des intervenants.

Il est cité par exemple M Hulin qui est chargé de l'agrément pour la sortie vélo des CM2. Celui-ci recevra les parents accompagnateurs avec monsieur Morel le 19 juin pour pratiquer des tests. Mme Beaulaton indique que pour la pratique physique, il existe des agréments et une vérification juridique importante.

Rien n'est statué à ce jour sur le type d'intervenant.

#### **5/Point financier des photos et objets personnalisés**

L'école précise que la vente de photos a rapporté 681€ de bénéfice avec un changement de photographe. La forme de la photo de classe a été appréciée en raison de son côté ludique.

L'ALPEH soulève que la vente personnalisée permet 340 euros de bénéfice intégralement versé à l'école. Ceci contribue au financement d'une partie de l'Escape Game, l'autre partie a été financée par la mairie.

#### **6/ Retour sur les différentes animations depuis le conseil du second trimestre**

- Cicadelle a été appréciée en raison de son côté interactif : les élèves ont bien participé en soulevant des questions.
- Collecte alimentaire : explication de l'intervenante appréciée des enseignants et élèves. Action en lien avec le programme d'Education Morale et Civique des enfants, particulièrement appréciée par Mme Beaulaton. Cette intervention sera réitérée l'année prochaine.

Attention à l'exposition des enfants par voie de presse malgré les autorisations de droit à l'image.

- Une collecte de fournitures scolaires est à l'étude pour l'année prochaine par la mairie. Encore un lien à faire avec le programme d'EMC (Education Morale et Civique).
- Sensibilisation au handicap par Mme Dangin et Mme Bray pour les classes de CE2, CE2-CM1 et CM2 sur une demi-journée à chaque fois. Intervention appréciée également des enseignants et retour positif des élèves. Mme Bray précise que cette intervention pourra être refaite en prenant une autre forme ou en évoquant d'autres handicaps selon la classe et selon l'évolution de la crise sanitaire.
- Escape game : Cet exercice s'est avéré trop dur pour les CP et trop facile pour les CM2. L'équipe a fait remonter le

manque d'informations par rapport à l'organisation préalable. Cependant, cette intervention était adéquate pour les autres classes. Chaque niveau avait des énigmes différentes par groupe avec ensuite un travail de coopération nécessitant des échanges constructifs pour résoudre l'énigme finale.

- Mme Verjus a réalisé avec sa classe un rallye touristique en comparant notre village d'autrefois et maintenant en s'appuyant sur des photos anciennes d'Héricy, un plan de la ville, 14 éléments à situer sur le plan, un trajet pour passer par ce biais, des indices photos à trouver, un mini-exposé sur l'animal en question en groupe. 7 parents à chaque fois disponibles que Mme Verjus remercie vivement.
- Policier municipal : celui-ci a évoqué l'histoire du policier municipal, l'utilisation des caméras et les différents accessoires à disposition. Bon retour des élèves avec réitération l'année prochaine. Un dossier pédagogique sera mis en place avec davantage d'échanges avec les enseignants sera fait l'année prochaine. Lien entre programme scolaire (EMC encore) et le concret avec l'aspect pratique.
- Une intervention aura lieu sur les arts plastiques le lundi 28 juin avec Pascale Bessol pour les classes de CP, de CE2 et de CE2-CM1.
- M Morel indique qu'avec les sous de la coopérative CM2 restants un roman sera acheté pour chaque élève de la classe de CM2 via Helio presse.

La mairie demande que l'école fournisse un prévisionnel de sorties à faire qui sera affiné par la suite et réajusté en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des autorisations gouvernementales.

- Concernant la piscine, cette activité est en lien avec la priorité du Savoir Nager : il sera sans doute reproposé le fait d'y aller 2 fois par semaine pendant un temps restreint. Les études ont démontré qu'il y avait plus de résultats et des compétences meilleures de la part des élèves si la période de formation est concentrée dans le temps. Moins d'absence et plus d'acquis.
- Sortie vélo le 25 juin avec aller et retour différents école-collège pour la classe de CM2 avec la présence de 7 adultes, 26 élèves répartis en 4 groupes espacés.

La mairie indique qu'une remise de clé USB aura lieu le 25 juin dans la salle du conseil pour les futurs 6<sup>èmes</sup>, ainsi qu'une place de cinéma par enfant et un diplôme de fin d'école élémentaire suivi d'un goûter.

Mme Beaulaton souligne le fait d'être très vigilant avec les autorisations de droit à l'image, notamment si les images doivent paraître dans la presse.

### **7/ Stage de réussite été 2021**

Ce stage a été proposé à 7 familles de CM1 et à 7 familles de CM2. A ce jour, il y a eu 4 réponses positives pour des CM1 sur juillet (stage proposé sur 5 matins à raison de 3h/matinée avec M Morel) et un CM1 pour août (stage proposé sur 4 matins à raison de 4h/matinée avec Mme Lamare et Mme Soja).

Un point sera fait avec la conseillère la semaine prochaine.

Il est de nouveau autorisé de grouper les élèves pour ce stage de réussite qui concernera aussi des élèves de Samoreau, Vulaines, Féricy. Ce stage et le lieu d'accueil nécessitent l'accord des différents maires. Mme Beaulaton fixe un nombre limite en fonction des besoins. Afin de ne pas se confronter à la situation de l'année dernière, ce stage sera limité aux CM1 et CM2.

### **8/ Affectation des futurs 6<sup>èmes</sup>**

Sur 26 élèves actuellement en CM2, 21 élèves vont au collège de secteur Arnaud Beltrame à Vulaines dont 8 en bilingue anglais-italien, 3 en section sportive et les autres en 6<sup>ème</sup> classique. Des tests ont été effectués en mars autour d'épreuves physiques ainsi qu'un dossier comprenant des informations scolaires et sportives devait être fourni pour la section sportive avant réponse définitive de la part des professeurs d'EPS.

4 élèves vont en collège privé et un élève retourne dans son collège de secteur. Pour l'anglais-italien, il a été demandé un engagement des familles.

Au niveau de la liaison école-collège, le livret ( 2 semestres du CM2 ) sera remis à M Texier début juillet par M Morel. Il sera aussi évoqué la possible visite du collège. Celle-ci pourrait s'effectuer à pied. La réunion de liaison directeur-principal s'est bien passée, en visio, avec présentation des élèves, transmission d'évaluation sur compétence de chaque élève : fluence en lecture,

savoir nager, apprendre à porter secours (APPS), prévention routière ou APPR (rallye piéton, vélo) et acquis en langue vivante étrangère ; M Morel indique que tous les élèves de CM2 ont atteint cette année le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) en anglais, c'est-à-dire qu'ils sont capables de communiquer simplement avec un interlocuteur qui parle distinctement<sup>1</sup>. Il n'y a plus d'attestation B2I (Brevet informatique et internet) car cette compétence est dorénavant utilisée par toutes les disciplines.

### **9/ Point Travaux**

Il est demandé par l'ALPEH à la mairie la possibilité d'avoir une ampoule d'avance pour chaque TBI. Cela permettrait d'éviter que la situation dans la classe de Mme Lamare se reproduise à savoir demande d'ampoule faite dès les premiers indices de dysfonctionnement et aucune nouvelle durant trois mois, réception de ladite ampoule qui claque après 2 jours d'utilisation ! Il est rappelé l'importance de ce support notamment dans une classe qui comporte un double niveau avec des enfants qui ont besoin de s'appuyer sur un support visuel pour suivre en classe.

La mairie précise que l'école possède différents modèles de TBI et qu'un SAV a été réalisé sur l'ampoule qui a claqué.

L'ALPEH précise également qu'il faudrait anticiper le remplacement potentiel de TBI et l'importance d'avoir des ordinateurs à jour par rapport à l'évolution des TBI. (les ordinateurs trop anciens ne parviennent pas à faire tourner les logiciels des TBI).

Mme Soja indique qu'il y a un message sur son TBI stipulant un problème de filtre. En outre, elle réitère sa demande de de télécommande a priori disparue lors des congés d'été 2018, afin de pouvoir utiliser la climatisation de la classe.

La mairie prend note et souligne l'importance de faire des écrits le plus possible concernant les dysfonctionnements en lien avec le matériel.

### **10/ Spectacle-kermesse**

L'ALPEH demande s'il est envisagé par l'école de faire une kermesse ou un spectacle en lien avec ce qui a pu être évoqué lors du conseil du second trimestre par rapport aux travaux réalisés notamment sur les fables.

Mme Beaulaton nous renvoie à la foire aux questions du 9 juin disponible sur Educ.gouv.fr et sur la mise à jour en date du 17 juin précisant que les conditions restent complexes pour la réalisation de tel événement.

Les enseignantes soulignent le fait qu'il y a eu en direction des familles soit une transmission vidéo du travail effectué sur les fables soit un livret remis par classe. Un exemplaire des fables de la Fontaine a été remis aux élèves de CM2 par l'Education Nationale.

Monsieur le Maire explique que l'intégralité des postes informatiques de la commune va subir un changement de logiciels et que les Sapeurs-Pompiers de Paris, qui renouvellent leur parc informatique de manière régulière, donnent 19 ordinateurs dont 15 fixes et 4 portables le 29 juin à la mairie.

Pour finir, M Morel remercie toutes les personnes présentes au conseil pour le travail réalisé au cours de l'année. Mme Beaulaton remercie les enseignants et leur travail compte-tenu de la situation sanitaire actuelle mais également les communes pour avoir su gérer l'augmentation de la charge de travail relatif au nettoyage des locaux. Elle souligne le fait que seule la messagerie ac-creteil.fr doit toujours être utilisée par les enseignants et directeurs. Elle termine en insistant sur le fait qu'elle reçoit chaque parent d'élèves qui le souhaite et qu'il ne faut donc pas hésiter à la solliciter et prendre rendez-vous. Voici d'ailleurs ses coordonnées téléphoniques 01 64 41 27 39 et mail [ce.0772314x@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772314x@ac-creteil.fr). Elle précise qu'elle a en charge l'accompagnement de tous les élèves et que même si cela était une année particulière, elle n'a pas été que négative.

Fin du conseil d'école à 19h56.

**Le directeur**

**La secrétaire de séance**



